



Vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la polio

Protégez-vous ainsi que votre enfant. En vous faisant vacciner à temps, vous et votre enfant pouvez vous protéger durant votre vie d'un grand nombre de maladies. Dans les 50 dernières années la vaccination a sauvé plus de vies, au Canada, que n'importe quelle autre mesure sanitaire.

Que sont le tétanos, la diphtérie et la polio?

Le tétanos (ou trismus) est causé par une bactérie que l'on trouve le plus souvent dans la terre. Lorsque le bacille (microbe) s'introduit par une plaie profonde ou superficielle de la peau, il produit une toxine qui entraîne des contractions musculaires douloureuses dans tout le corps. Cette maladie est très grave, car elle affecte les muscles contrôlant la respiration. Deux (2) personnes sur 10 atteintes de tétanos peuvent en mourir.

La diphtérie est une infection bactérienne grave du nez et de la gorge. Près d'une (1) personne sur 10 atteintes de diphtérie peut en mourir. Le bacille de la maladie se propage dans l'air lorsque la personne infectée tousse ou éternue. Il peut également se transmettre par contact direct avec la peau de la personne infectée. La maladie peut entraîner des problèmes respiratoires graves et peut également causer une insuffisance cardiaque ou la paralysie.

La polio (poliomyélite) est une maladie causée par un des 3 types du poliovirus. Bien que certains types de polio ne présentent aucun symptôme, d'autres peuvent entraîner une paralysie des bras ou des jambes et même la mort. La polio se propage par contact avec des selles humaines infectées, et, par conséquent, la maladie peut se propager lorsque les mains, la nourriture ou l'eau sont contaminées par les selles de la personne infectée.

Comment prévenir le tétanos, la diphtérie et la polio?

- Faites-vous vacciner!
- Quand vous vous faites vacciner, vous contribuez aussi à la protection des autres.
- Adoptez de bonnes pratiques sanitaires (p. ex. se laver les mains).

Qui peut se faire vacciner gratuitement en Saskatchewan?

- Le vaccin peut être administré à toute personne de 7 ans ou plus (nées à partir de 1955) qui nécessitent une protection contre le tétanos, la diphtérie et la polio.
- Chez les jeunes enfants, l'immunisation contre le tétanos, la diphtérie et la polio est combinée à d'autres vaccins tels que ceux de la coqueluche et de l'*Haemophilus influenzae* de type b.

Qui ne devrait pas se faire vacciner?

Une maladie bénigne, accompagnée ou non de fièvre, ne justifie pas d'éviter la vaccination

- Toute personne souffrant d'une maladie grave, accompagnée ou non de fièvre, doit reporter à plus tard la vaccination.
- Toute personne ayant eu des réactions pouvant entraîner la mort à la suite de l'injection d'une dose antérieure de ce vaccin ou qui souffre d'allergies graves à un de ses composants.
- Les personnes ayant été atteintes du syndrome de Guillain-Barré (SGB), dans les 8 semaines suivant l'administration antérieure d'un vaccin contre le tétanos. Le SGB est un trouble neurologique rare qui peut provoquer de la faiblesse, voire une paralysie des muscles du corps.

Quelles sont les réactions possibles au vaccin?

Les vaccins sont des produits sûrs. En fait, il est bien plus dangereux d'être atteint du tétanos, de la diphtérie ou de la polio que de se faire vacciner.

Les réactions au vaccin les plus communes peuvent comprendre :

- des douleurs, des rougeurs et une enflure au point d'injection.
- Certaines personnes peuvent ressentir de la fatigue, des étourdissements, une fièvre bénigne ou souffrir de maux de tête.
- Ces réactions sont légères et ne durent généralement qu'un ou deux jours.

De l'acétaminophène (Tylenol® ou Tempra®) peut être administré contre la fièvre ou la douleur. Il ne faut PAS administrer d'AAS (Aspirin®) aux personnes de moins de 20 ans afin d'éviter toute apparition du syndrome de Reye.

- Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes après une vaccination à cause de la possibilité extrêmement rare d'une réaction allergique mortelle nommée anaphylaxie. Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Si cela se produit après avoir quitté la clinique, composez le 911 ou le numéro d'appel des secours locaux. Une telle réaction peut être traitée et se produit dans moins d'un cas sur un million de vaccinations.

À qui devez-vous signaler toute réaction au vaccin?

- Signalez dès que possible toute réaction imprévue ou indésirable à votre infirmière de la santé publique ou à votre médecin.

Parlez à votre infirmière de santé publique si :

- Vous avez des questions ou des craintes en ce qui concerne votre réaction ou la réaction de votre enfant au vaccin.
- Vous avez dû emmener votre enfant chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé pour une maladie pouvant être liée au vaccin.

Que contient le vaccin?

Le vaccin contient les composants suivants : anatoxines tétanique et diphtérique, vaccin antipoliomyélitique inactivé, phosphate d'aluminium, 2-phénoxyéthanol, formaldéhyde, polysorbate 80, albumine bovine. Il contient également une quantité infime de néomycine et de polymyxine B.

Votre dossier d'immunisation sera consigné dans un système informatisé connu sous le nom de Saskatchewan Immunization Management Systems (SIMS). Les renseignements contenus dans les SIMS peuvent être utilisés pour :

- gérer les dossiers d'immunisation;
- vous aviser s'il est nécessaire pour vous ou vos enfants d'être vaccinés;
- évaluer l'efficacité des vaccins pour prévenir les maladies évitables par la vaccination

Votre dossier d'immunisation est également susceptible d'être consulté par des professionnels de la santé dans le but de fournir des services de santé publique, de faciliter le diagnostic et le traitement, et de contrôler la propagation des maladies évitables par la vaccination.

Pour en savoir plus, communiquez avec :

**Vos Services de santé publique locaux,
votre médecin, votre infirmière praticienne
OU la ligne Info-Santé au 1-877-800-0002.**

Références : Guide canadien d'immunisation, 7^e édition (2006); Red Book, 28^e édition (2009); Monographie de produits (2010).